

## Compte rendu du 2<sup>ème</sup> conseil d'école

18/03/2025

### Présentes :

Mme Vérot, directrice, enseignante PS/MS

Mme Matheron, maire

Mme Arnaud Stéphanie, 2<sup>ème</sup> adjointe

Mme Autexier, enseignante CE2/CM1

Mme Merfeld, enseignante CM1/CM2

Mme Chaptal, enseignante MS/GS

Mme Villemont, enseignante CP/ CE1

Mme André, enseignante du CP

Mme Plerce, maîtresse PS-MS

Mme Combette, parent délégué

Mme Roinsard, parent délégué

Mme Kolasinsky , parent délégué

Mme Veyrun-Valentin, parent délégué

Mme Vassieux, parent délégué

Mme Reignier, parent délégué

Mme Lamotte, parent délégué

### Excusées :

Mme Aliart, inspectrice

Mme Bresson, commission scolaire

Mme Arnaud, commission scolaire

Mme Le Du, parent délégué

Mme Benlasbet, parent délégué

Mme Bacci, parent délégué

### **1) Vie Scolaire**

#### a. Effectifs et perspective rentrée 2025

Les effectifs, à ce jour, pour la rentrée sont les suivants :

- 51 élèves de maternelle répartis comme suit :

18 PS ; 17 MS ; 16 GS

- 96 élèves d'élémentaire répartis comme suit :

14 CP ; 31 CE1 ; 13 CE2 ; 15 CM1 ; 23 CM2

L'effectif de l'école est stable entre cette année et l'année prochaine. Pas encore de réflexion pour les répartitions l'année prochaine. Pas de fermeture ni d'ouverture de classe pour l'année prochaine.

#### b. Effectif enseignant/ AESH :

Mme André partira à la retraite à la fin de l'année et un pot de départ sera organisé le mardi 1<sup>er</sup> juillet.

A la rentrée, l'école dispose d'une AESH présente 24h/semaine et une AESH 12h/semaine. Actuellement l'AESH présente 24h/semaine est en arrêt pour une longue période. Son absence a pu être compensée pour 9h seulement.

Au sein de l'école voici le nombre d'enfants ayant besoin d'être accompagnés par les AESH

1 PS/MS ; 1 CP ; 2CP/CE1 + 1 appel + 1 en cours ; 1 CE2/CM1 ; 4 CM1/CM2 + 1 en cours

Besoin correspondant à 2h20 par élève mais les AESH sont réparties en fonction des priorités. Si des besoins sont prévus en cours d'année, l'effectif d'AESH n'est pas réajusté. Les absences ne sont pas remplacées.

Dans l'école, les besoins concernent des besoins d'apprentissage, des troubles de l'attention et des troubles autistiques.

A la rentrée une AESH présente toute la semaine, actuellement personne le mardi et le jeudi.

c. Procédure d'inscription :

Même modalités que l'année dernière, une réunion d'accueil aura lieu le 23 juin 2025 à 17h30. Pas de visite de l'école en amont en raison des travaux.

d. Travaux :

Le gros œuvre a pris 1 mois de retard, retard anticipé. Réunion de chantier tous les jeudis, à l'heure actuelle si tous les artisans se coordonnent correctement, l'école sera livrée pour la rentrée. L'installation de la charpente nécessitera la fermeture de la rue. Au pire des cas, la livraison sera effective pour la Toussaint.

Au sujet des ombrières, il y a un retard considérable en raison de l'installation du transformateur. La société n'a pas encore ce dernier. A ce jour, il n'y a pas d'information précise quand au délai de livraison. Pour l'instant l'école ne pourra pas encore profiter de cet emplacement pour le sport.

Concernant le déménagement, la mairie organisera ce dernier en coordination avec l'école et les agents techniques.

## 2) Vie pédagogique :

a. Projets pédagogiques et activités pédagogiques :

➤ PS/MS/GS :

Travail sur le thème des 4 éléments, Au printemps le thème de la terre, avec promenade en nature et plantations. Chorale, motricité et médiathèque sont des activités régulières. Le vendredi, la récréation a lieu au parc.

Les MS ont été visiter Les Halles du verre à Claret et ont assisté à une exposition « Fileur de verre ». Les MS ont assisté à une démonstration de soufflage de verre à partir d'une création des MS (Dragons)

➤ CP :

Les Cp ont participé à l'animation « Trier c'est gagné » (Communauté de communes). Ils sont inscrits à un concours départemental « les explorateurs de la nature » sur le thème de l'architecture des feuilles. Pas de piscine cette année car les travaux de la piscine ont pris du retard et réouvrira en septembre

➤ CE2-CM1 :

CE2/ CM1 : ont participé à l'animation « Trier c'est gagné », participeront à la journée nature le 17 mai. Les CE2/CM1 ont bénéficié d'une intervention de la gendarmerie sur le vivre ensemble et les agressions. Médiathèque et chorale comme activités régulières. Participeront à un projet d'écomobilité de la communauté de communes (venir à pied ou à vélo pendant 1 semaine)

➤ CM1-CM2 :

CM1/ CM2 : ont participé à l'animation « Trier c'est gagné ». Ils ont bénéficié d'une intervention de la gendarmerie sur le vivre ensemble, les agressions. Une intervention de l'IDE scolaire auprès des CM2 à eu lieu sur la question de la puberté. Ils ont aussi eu la traditionnelle intervention médiévale (création d'un blason en bois). Une intervention sur la fresque du climat est prévue et sera présentée par Mr Le Du. Médiathèque et chorale comme activités régulières.

Le projet autour des arts proposé par Elsa est toujours en attente de réponse.

### **Organisation du spectacle de fin d'année**

Chorale : aura lieu le 24 et 26 juin pour les élémentaires. Les enfants chanteront les 2 soirs mais les parents ne pourront venir qu'un seul soir (la salle ne permettant pas d'accueillir toute l'école). Pour les maternelles, l'école cherche une date.

### **Sorties de fin d'année :**

- Maternelle : planète Océan
- CP- CP/CE1- CE2-CM1 : Micropolis
- CM1-CM2 : visite de Montpellier et opéra

Actuellement l'école fait les devis pour organiser les différentes sorties. Au vu des prix de location du bus (entre 700 et 1000€), l'école envisage d'augmenter le prix de la coopérative de l'école pour l'année prochaine. L'école prend cette décision car elle ne souhaite pas demander de participation financière aux parents pour les sorties. L'Ape a été sollicitée pour

aider au financement des sorties. Mme Vérot rappelle que le montant de la participation à cette coopérative est libre et que les parents qui le souhaitent, peuvent mettre plus. Une recherche de mécénat (financement par une entreprise, déductible des impôts) a été évoqué par les parents délégués.

### **Retour sur les évaluations à mi-parcours pour les CP :**

- En français :

Classe de Mme André : aucun d'élève à besoin mais des élèves fragiles (5)

Classe de Mme Villemont : 1 élève à besoin.

Les élèves identifiés sont des élèves avec des besoins spécifiques

- En mathématiques :

Classe de Mme André : 3 élèves à besoin (plusieurs domaines problématiques) 2 élèves fragiles

Classe de Mme Villemont : 2 élèves fragiles

### **Désinvestissement des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant**

Les enseignantes constatent un désinvestissement global des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants, par exemple :

- Parents ne signant pas régulièrement les cahiers de vie
- Parents ne vérifiant pas que les devoirs soient faits,
- Parents oubliant les carnets de santé le jour de la visite médicale,
- Parents ne se connectant pas sur l'ENT pour signer les mots ou regarder les devoirs...

**Les parents sont encouragés à être plus attentif. Les enseignantes ont souligné que l'implication des parents est importante pour motiver les élèves notamment pour les devoirs et les fiches vacances du cahier de vie des maternelles. Le relais à la maison est nécessaire pour l'évolution de l'apprentissage de l'enfant.**

Mme Vérot invite également les parents à créer un compte sur EduConnect (connexion possible via France Connect) site sur lequel vous pourrez suivre la scolarité de vos enfants (livret scolaire unique déjà présent). L'application ne se trouve pas sur le store, il faut aller sur le site EduConnect pour télécharger l'application.

<https://educonnect.education.gouv.fr/>

### **Les passages et les maintiens :**

Les procédures de passage anticipé sont facilitées si les deux parties sont d'accord.

Concernant le passage ou le maintien, il n'y a plus de proposition donnée, seul l'avis est annoncé. L'avis sera donné le 5/05. Les familles devront informer leur décision le 19/05 et le 26/06 les effectifs seront annoncés. Si refus des parents, il y faudra une commission d'appel.

### **Visite du collège pour les CM 2**

Visite des CM2 pour le collège : seul les CM2 iront visiter le collège le 15/05. Visite organisée uniquement si un remplaçant est prévu pour les CM1. Dans ce cas il faudra prévoir du covoiturage. Sinon les enfants pourront visiter le collège lors de la journée porte ouverte. Si visite organisée, les enfants rencontreront une classe, verront plusieurs cours et mangeront au self. Cantine à payer en liquide. L'école a demandé que les enfants soient accueillis par le CPE pour leur présenter les instances du collège. La correspondance avec les 6<sup>ème</sup> est effective.

### **Organisation d'un café-débat :**

Le 8 avril, café-débat est organisé autour d'un apéro partagé sur le thème des écrans. Un planning sera soumis aux parents pour s'inscrire. Si cela fonctionne, la thématique sur les dangers d'internet sera proposée pour les CE et CM. Si pas assez d'inscrits le café débat sera mutualisé avec Montaud.

### 3) Santé, sécurité, équipement :

#### **Visites médicales :**

Dépistage sensoriel des MS aura lieu le 21/03 sera réalisée dans le dortoir le matin

Durant ce dépistage, les points vérifiés sont le dessin du bonhomme, l'audition, la vue et les caries

Dépistage réalisé en élémentaire.

La psychologue scolaire est présente à chaque fois qu'on le demande. Elle viendra faire un point avec les maîtresses de cycle 1 le 7 avril.

#### **Sécurité :**

Les exercices PPMS ont été réalisés. Rien à signaler. L'exercice intrusion n'a pas été un succès en raison des travaux. Dans la nouvelle école, un système avec toutes les alarmes a été prévu. Une intrusion régulière à l'école actuellement pose soucis, celle d'un chien appartenant à une famille du village. Malgré les actions de la mairie, la situation perdure. La problématique des chats existe aussi dans la cour de l'école (urine, déjections)

#### **4) Questions des parents**

##### **Horaire pause de midi maternelle :**

Les horaires d'arrivée d'après-midi sont bien 13h40 pour les maternelles. Les maitresses ont à plusieurs reprises précisé au personnel d'attendre le retour de la pause de midi pour amener les enfants à la sieste.

##### **Communication sur les interventions extérieures :**

Les parents d'élèves ont demandé à être informé en amont des interventions extérieures (gendarmerie par ex.)

Mme Vérot a répondu que la communication sur les interventions était faite au premier conseil d'école, et qu'il n'y aurait pas de rappel pour laisser la parole libre aux enfants. Cependant, l'information sera donnée à posteriori avec un récapitulatif des sujets abordés.

##### **Violence/bagarre à l'école :**

Les parents délégués ont remonté à l'école le constat fait par certains parents que les enfants se bagarrent sur les temps de récréation. L'école est sensible sur ce sujet et demande d'avoir des précisions sur les observations constatées. Elle indique que les maitresses reprennent systématiquement les enfants concernant leur tendance à se taquiner, se bagarrer ou autre comportement similaire. Ne pas hésiter à informer la directrice lorsque vous observez ces comportements.